

10 ans
dam



MÉMOIRE DE DIVERSITÉ
ARTISTIQUE MONTRÉAL
(DAM)

Politique de
développement culturel
de la Ville de Montréal

17 mars 2017

diversiteartistique.org

TABLE DES MATIÈRES

I. La culture de la diversité	2
II. Considérations sur le document de consultation	3
1. <i>Le vivre ensemble, des enjeux à nommer pour agir</i>	3
Prise en compte distincte des Autochtones	5
Quid des personnes en situation de handicap?	5
2. <i>Le manque actuel de représentation de la diversité montréalaise : une tendance lourde non recensée</i>	5
3. <i>Qui dit « de la diversité », dit amateur ?</i>	6
4. <i>Le citoyen culturel</i>	7
5. <i>Les entreprises et industries culturelles et créatives</i>	8
III. Défis & Recommandations	8
1. <i>Représentation</i>	9
(1) Fixer des cibles	11
(2) Valoriser les artistes locaux	11
(3) Soutenir les étudiants racisé-e-s	11
2. <i>Reconnaissance</i>	12
(4) Encourager l'équité	13
(5) Reconnaître le bagage artistique	13
(6) Rendre les demandes de subvention inclusives	13
(7) Faciliter la création de réseaux professionnels	14
(8) Soutenir les initiatives	14
3. <i>Gouvernance</i>	14
(9) S'engager	16
(10) Quantifier et qualifier	16
(11) Former et accompagner	16
(12) Impliquer les citoyen-ne-s	16
(13) Favoriser le travail de terrain	17

Diversité artistique Montréal (DAM) accueille avec intérêt et enthousiasme la perspective d'une nouvelle politique culturelle pour la Ville de Montréal, avec l'espoir de la voir refléter la diversité ethnoculturelle telle qu'elle existe dans la métropole (un habitant sur deux est considéré comme issu de la diversité ethnoculturelle).

Nous souhaitons voir émerger des mesures concrètes en faveur d'une inclusion réussie et réciproque dans le secteur culturel et artistique. Ce présent mémoire se concentre sur les enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, que DAM considère comme élément central d'une nouvelle politique culturelle. Ainsi, DAM tentera de fournir des réponses et des pistes de réflexion en écho au document de consultation. Toutefois, son apport se veut transversal.

Suite à un court préambule sur la vision de DAM en matière de « culture de la diversité », nous reviendrons sur le document de consultation, puis sur les enjeux et défis qui nous apparaissent essentiels à considérer. Chaque défi sera suivi de recommandations. **Nos treize recommandations mettent l'accent sur la nécessité d'accroître la diversité des praticiennes et praticiens ainsi que des pratiques dans les arts et la culture afin que cette diversité contribue pleinement et de façon encore plus significative à la richesse culturelle de la ville.**

I. La culture de la diversité

Tout d'abord, au-delà de l'entrepreneuriat culturel et de la considération numérique dans l'expérience culturelle du citoyen, la mise en place d'une nouvelle politique culturelle pour la Ville de Montréal passe selon DAM par un changement de paradigme fondamental afin de créer réellement une société inclusive, laquelle passe en grande partie par le secteur des arts et de la culture. Ce changement de paradigme tend à considérer non plus la diversité ethnoculturelle comme un addenda parmi d'autres, comme encore trop souvent constaté, mais à penser davantage une « culture de la diversité » comme faisant partie de l'ADN de cette nouvelle politique culturelle.

Il faut donc inverser les pôles de sorte, qu'à terme, l'ensemble du milieu artistique et culturel montréalais puisse s'approprier et intégrer systématiquement dans ses modèles d'affaires et ses stratégies d'actions mais aussi dans ses constructions et son imaginaire cette « culture

de la diversité ». Pour que la diversité, c'est-à-dire la pluralité des citoyennes et citoyens de Montréal existe réellement, soit vécue et incarnée et non plus nommée pour catégoriser les gens, il importe d'en élargir la vision et de penser collectivement cette « culture de la diversité ». Celle-ci consiste à saisir l'idée, par exemple, que l'expression d'une œuvre réalisée par un artiste vénézuélien résident permanent installé à Montréal s'inscrit dans le patrimoine culturel de la ville, au même titre que celle d'une artiste autochtone ou que celle d'une artiste racisée née à Montréal. Dès lors, la possibilité de réfléchir en termes de « culture de la diversité » s'impose pour mieux inclure et non plus pour nommer une diversité qui ne nous concernerait pas.

La « culture de la diversité » doit donc être une révolution de pensée qu'il est nécessaire de considérer en amont de toute action politique. C'est seulement en pensant ainsi que Montréal

pourra être apparentée réellement à une métropole de renommée internationale avec une vision universelle de la culture. Le patrimoine culturel a été enrichi par les legs artistiques et l'apport considérable des artistes québécois de toutes origines sur la scène culturelle internationale.

En adoptant une telle posture qui se reflèterait de façon manifeste dans sa nouvelle politique culturelle, la Ville de Montréal pourrait ainsi assumer pleinement ce **rôle d'intégrateur et de catalyseur de rencontres humaines, de promotion de l'innovation et de la diversité**, comme donnée intégrante de son identité métropolitaine, qu'elle souhaite endosser.

II. Considérations sur le document de consultation

En plus de s'appuyer sur cette « culture de la diversité » comme toile de fond, l'ensemble des recommandations émises en conclusion de ce mémoire ont été élaborées en lien étroit avec certaines constatations et considérations contenues dans le document de consultation soumis par la Ville de Montréal.

1. Le vivre ensemble, des enjeux à nommer pour agir

Dans un premier temps, DAM se réjouit que la Ville ait fait du vivre ensemble son troisième chantier transversal. Cependant, nous souhaitons souligner que les enjeux qu'impliquent la proximité culturelle, les rapports interculturels et la réelle cohésion sociale ne sont pas nommés dans le document, ou légèrement effleurés.

Lorsque le vivre ensemble est abordé dans le présent projet de politique culturelle, DAM dénote une vision partielle et trop souvent présentée comme positive de la situation actuelle (ex: « Le vivre ensemble pour les Montréalais de toutes origines, dans tous les arrondissements, c'est le grand privilège de vivre en harmonie » p.52), alors que plusieurs problématiques sociales, culturelles, économiques ou de santé persistent dans la grande région métropolitaine.

Certes, le vivre ensemble montréalais est enviable à plusieurs points de vue, mais il est impossible de passer sous silence les problématiques qui sont propres à la ville (chômage,

profilage racial, racisme systémique, sous-représentation, gentrification et exclusion sociale, etc.) et auxquelles le secteur culturel n'échappe pas, sous prétexte que chacune et chacun s'y sentent bien, en sécurité et libres d'exprimer leur identité (p.18).

Sans conteste, la pluralité des individus sur le territoire est une richesse qui définit l'identité montréalaise, mais il ne s'agit pas d'une donnée abstraite servant seulement au rayonnement de la métropole; elle est incarnée par des individus qui la composent et qui malheureusement ne bénéficient pas toutes et tous des mêmes traitements d'égalité, d'accessibilité et d'équité. En ce sens, il est peut être plus juste de viser, à ce stade, un 'mieux' vivre ensemble. Ainsi, il importe de nommer les défis qui accompagnent la 'diversité' pour s'assurer que des actions et des initiatives concrètes en phase avec la réalité actuelle continuent d'être déployées et mises de l'avant.

En ce sens, DAM croit que la question du vivre ensemble ne devrait pas être cantonnée, telle

qu'elle l'est présentement, à l'engagement de la citoyenne ou du citoyen dans son quartier culturel par le biais d'actions de proximité, d'activités de médiation culturelle ou de pratiques amateurs.

DAM demeure convaincu que l'insertion dans le milieu culturel d'artistes issu-e-s de l'immigration (longue ou récente) et d'artistes racisé-e-s né-e-s au Québec peut assurément participer à la cohésion sociale et contribuer à un imaginaire collectif inclusif, c'est-à-dire à un **vivre ensemble incarné**. Or, il est regrettable de constater que les artistes dits de la diversité¹ ne sont que trop peu mentionnés lorsqu'il s'agit de pratique professionnelle, et que les citoyen-ne-s dits de la diversité sont trop souvent perçus comme ayant besoin de médiation.

Une pleine reconnaissance des artistes dits de la diversité, ainsi qu'une représentation diversifiée juste et adéquate à tous les paliers institutionnels, décisionnels, administratifs et créa-

1 En insérant le mot « dits », cette expression permet de nommer à la fois la réalité des individus nouvellement arrivés à Montréal/Québec, celle des immigrant-e-s de plus longue date, celle de leurs descendant-e-s, mais aussi celle des minorités, visibles et audibles. Bien que ce terme nous permette d'aborder plusieurs types d'expérience de vie, DAM est conscient que la distinction entre les individus s'identifiant aux minorités visibles, les immigrant-e-s et leurs descendant-e-s (2e et 3e générations) appelle une approche différenciée en ce qui a trait aux difficultés spécifiques vécues par chacune de ces catégories, ainsi qu'aux stratégies à mettre en oeuvre pour les résorber.

Par ailleurs, ce terme, où le dit est mis en relief, permet aussi de mettre l'accent sur la catégorisation imposée à ces artistes, tout en soulignant (ou dénonçant) son caractère artificiel et vain qui trace automatiquement une ligne entre le « Eux » et le « Nous ». En vrai, nous participons tous de la diversité, c'est-à-dire de la pluralité de Montréal. Nous pensons qu'il est arbitraire de parler de 'diversité' pour nommer les individus appartenant aux communautés ethnoculturelles autre que blanche-québécoise dite de souche. La Ville devrait revoir à cet effet les termes qu'elle utilise pour nommer la réalité des gens qu'elle regroupe présentement sous le terme 'diversité'.

tifs devraient aussi être impérativement prises en compte dans l'édification de cette vision sociale. Une présence ainsi marquée et assumée de notre diversité montréalaise, **permettant réellement à tout un chacun de se reconnaître et de s'identifier autant dans les structures que dans les récits créés**, servirait sans aucun doute à la création d'un vivre ensemble réel.

DAM a également noté l'absence du terme inclusivité ainsi qu'une seule apparition du terme équité dans l'entièreté du document. Si la culture est une dimension essentielle du développement culturel citoyen, des mesures en termes d'accessibilité et d'équité pour les artistes sous représenté-e-s et/ou marginalisé-e-s, ainsi qu'une volonté de respecter les droits culturels de toutes et de tous (public et artistes) devraient être clairement énoncées dans la nouvelle politique.

Ainsi, la mise en place de mesures d'équité dans le financement à l'endroit des organismes, artistes et spectateurs aujourd'hui marginalisés et invisibles devrait concourir à ce vivre ensemble recherché et promu par la Ville.

Prise en compte distincte des Autochtones

Afin d'adresser adéquatement la question de la cohésion sociale et des initiatives à créer en ce sens pour la développer davantage, il importe de reconnaître l'apport distinctif des individus qui composent cette identité métropolitaine métissée. À cet effet, nous invitons la Ville de Montréal à distinguer clairement l'apport des Peuples autochtones de celui lié à l'immigration, en évitant par exemple des associations telles que : « L'identité de la métropole francophone tient à la présence d'une importante communauté anglophone, des Peuples autochtones et de communautés d'immigration ancienne et plus récente, si bien qu'aujourd'hui un Montréalais sur trois est né à l'étranger. » (p.22).

Bien que DAM ne possède pas d'expertise en lien avec les enjeux qui touchent spécifiquement les artistes autochtones, nous souhaitons souligner la faible présence de mesures structurantes à leur endroit. Conscients que leurs réalités socio-historiques respectives et les problématiques qui en découlent ne sont pas à confondre avec celles des artistes dits de la diversité, il est tout de même évident que celles-ci et ceux-ci font face aux mêmes types d'obstacles systémiques et qu'il est crucial, dans la recherche d'un mieux vivre ensemble, de créer des ajustements leur étant spécifiques.

Quid des personnes en situation de handicap?

Nous souhaitons souligner qu'aucune mesure ou objectif n'est consacré aux personnes vivant avec une déficience ou se trouvant en situation de handicap. Une vision du vivre ensemble rassembleuse et équitable devrait amener à créer et préserver des mesures pour les individus marginalisés et minorisés. Ces mesures ne devraient pas non plus se résumer à des actions de médiation culturelle ou de pratiques amateurs. Bon nombre d'artistes en situation de handicap ou vivant avec une limitation fonctionnelle possède une pratique professionnelle qui devrait être davantage soutenue, afin de gagner en visibilité et représentativité.

2. Le manque actuel de représentation de la diversité montréalaise: une tendance lourde non recensée

Si la refonte de la Politique de développement culturel est l'occasion d'ajuster la vision montréalaise de la culture aux tendances lourdes qui marquent le début du 21^e siècle (p.13), il va de soi que la Ville de Montréal doit prendre en compte les questions d'équité, d'inclusion et de représentation des artistes professionnels dits de la diversité, qui souffrent encore, malgré certains objectifs de l'Agenda 21 qui - selon le document de consultation - auraient été atteints, d'un manque accru de visibilité et d'opportunités de travail et de création.

L'une des tendances lourdes que la nouvelle politique ne peut ignorer est certainement la gronde, la fatigue et l'insatisfaction d'un bassin d'artistes diplômé-e-s et ayant fait leurs preuves ici et ailleurs qui, en raison de leur statut migratoire, de leur couleur de peau, de leur accent ou de leur patronyme, souffrent d'un traitement différencié et parviennent difficilement à intégrer les institutions et réseaux artistiques de Montréal qui tendent encore en 2017, il faut l'avouer, à favoriser un groupe d'individus, et ce malgré les quelques programmes et prix pour ladite diversité.

Par ailleurs, cette présence effacée dans les lieux d'exposition, sur les plateaux de télévision, de cinéma, de théâtre ne passe plus inaperçue auprès d'un public qui, de fait, ne se reconnaît pas dans l'offre culturelle, dans les récits racontés, et qui n'hésite plus à manifester son malaise et sa frustration quant à la sous-représentation dont il souffre¹.

1 Le tollé soulevé par la publicité et l'émission de présentation très homogènes et 'blanches' des festivités du 375^e de Montréal illustre une veille collective et numérique quant à ces enjeux, une veille qui mène à une dénonciation instantanée du manque de représentation, voire d'invisibilisation d'une frange importante de la population montréalaise. L'effet rebond du manque d'opportunités et d'accessibilité dans le milieu culturel

Un réel état des lieux permettant de dresser un portrait global et actuel de l'écosystème culturel montréalais s'avère primordial pour compléter le document de consultation. Un tel manque de données empiriques actuelles quant à la représentativité de la 'diversité', ainsi que l'absence d'une attention particulière portée aux problématiques en lien avec cette question rendent incertain et incomplet le solide bilan de réalisations (68 actions du plan 2007-2017) qui est avancé dans le présent projet de politique culturelle (p.11).

L'absence de discours critique quant à ces enjeux encore très préoccupants et quant aux progrès menés en ce sens par la Ville et ses institutions soulève une question chez DAM : **Comment fixer des objectifs pertinents, des cibles justifiées et des mesures palliatives adéquates sans avoir, au préalable, un portrait réaliste des problématiques que sous-tend la question de l'équité et de l'inclusion vis-à-vis de la 'diversité'?**

de Montréal se traduit également par la création de collectifs lassés du manque de diversité, tels que le premier collectif de cinéma noir du Québec qui désire mettre au coeur de la création les récits d'individus que l'on voit et entend trop rarement sur les écrans ou encore le Gala Dynastie qui vise à souligner la contribution trop souvent passée sous silence des communautés noires.

3. Qui dit « de la diversité », dit amateur ?

DAM se réjouit de constater que la Ville prend « l'engagement de donner encore plus de place aux artistes de la diversité, des Peuples autochtones et de la communauté anglophone afin que la riche mosaïque culturelle de la métropole soit pleinement représentée et contribue activement à son rayonnement » (p.68).

Cependant, il nous semble malvenu de voir apparaître ce segment sous le 2e objectif, soit Stimuler l'engagement des citoyens dans leur milieu. Cet emplacement dans la politique laisse à penser que la pratique des artistes dits de la diversité s'apparente à une pratique citoyenne et non professionnelle. Cette idée est également renforcée par le fait qu'un lien est établi entre l'augmentation de la pratique artistique amateur sur le territoire et l'augmentation des citoyennes et citoyens issu-e-s de l'immigration (p.75).

La reconnaissance des pratiques artistiques professionnelles des artistes immigrant-e-s et racisé-e-s né-e-s au Québec demeure un défi récurrent à bien des égards. Il est ainsi primordial de déconstruire l'idée selon laquelle ces artistes seraient des amateur-e-s, idée qui résume à elle seule l'un des plus gros obstacles auxquels elles et ils font face. En ce sens, la sen-

sibilisation et conscientisation des différents acteurs et travailleurs culturels à la richesse que constitue l'apport culturel et artistique de pratiques venues d'ailleurs constitue une priorité qui s'accompagne de la nécessité de sortir d'une vision de l'histoire de l'art occidentalocentrée.

La reconnaissance de leur pratique professionnelle passe par une diffusion à plus grande échelle, par une représentation juste, par des mesures d'équivalence pour les diplômes et expériences obtenus à l'étranger, par une vision artistique décloisonnée, par un accompagnement professionnel et le développement de leurs compétences.

Sans limiter ces pratiques - diverses et diversifiées - à la médiation culturelle ainsi qu'à des activités amateurs, la politique gagnerait à définir ses objectifs de sorte à encourager l'accès aux réseaux professionnels et institutionnels. De cette façon, la Ville pourra réellement multiplier les occasions d'interactions entre les artistes de toutes origines et la société québécoise afin de favoriser l'intégration et l'inclusion, tel qu'il était écrit dans les objectifs de l'Agenda 21 (objectif 8).

4. Le citoyen culturel

DAM accueille favorablement l'idée du citoyen culturel, avec l'espoir que cette notion invite au rapprochement entre les artistes de chaque quartier et leurs habitant-e-s, afin de créer une dynamique de proximité et un sentiment d'appartenance.

Toutefois, à titre d'étalon de mesure qui permettra d'évaluer la pleine réalisation de la politique de développement culturel de la Ville de Montréal, il nous apparaît essentiel de fournir une définition claire du citoyen culturel afin d'en définir les caractéristiques. À ce titre, il nous apparaît réducteur que cette définition de la Ville du citoyen culturel s'arrête aux frontières d'un agent économique consommateur et participatif.

Selon nous, ce terme doit être envisagé au pluriel dans la mesure où il existe des citoyennes et citoyens culturels ayant des habitudes, des besoins et des référents très diversifiés les uns des autres. L'emploi au singulier comporte un risque d'homogénéisation des réalités des citoyen-ne-s qui, au final, tend à privilégier un citoyen culturel « normé » (autrement dit issu de la majorité, familier avec les arts, friand du numérique, d'une certaine classe sociale, etc.) et qui se trouve déjà avantagé par l'offre culturelle actuelle, dans laquelle il trouve ses aises et se retrouve adéquatement représenté.

5. Les entreprises et industries culturelles et créatives

Le projet de développement culturel tel qu'il est présenté met définitivement l'emphase sur le développement accéléré et le soutien aux entreprises innovantes et culturelles.

Si DAM comprend cet engouement porteur d'avenir, il déplore aussi que la reconnaissance de l'apport économique des arts et de la culture au développement durable de la Ville de Montréal entraîne une normalisation de la vision entrepreneuriale et une exigence de modèles d'affaires innovants et d'exportation.

La convergence des logiques culturelles et économiques ne devrait pas éclipser les besoins des artistes de toutes origines et des organismes culturels qui vivent déjà dans une précarité au profit d'une industrie culturelle et numérique déjà lucrative.

La rentabilité actuelle du secteur des arts et de la culture ne doit pas non plus pas être un levier, un argument économique pour un financement accordé en priorité (comme l'indique l'ordre des objectifs présentés en conclusion) à des secteurs florissant économiquement, comme celui de la créativité et de l'innovation numérique et des entreprises créatives.

Afin de préserver un équilibre dans la distribution du financement, et pour ne pas céder à la logique marchande dans le secteur artistique, la Ville aurait tout intérêt à s'engager à valoriser par un soutien financier les initiatives et projets artistiques, indépendamment de leur valeur commerciale.

III. Défis & Recommandations

Les artistes dits de la diversité ainsi que celles et ceux se trouvant en situation minoritaire se trouvent confronté-e-s à divers obstacles systémiques qui se traduisent en défis à surmonter par le secteur artistique montréalais. Les recommandations de DAM sont ici reliées à chacun des défis identifiés.

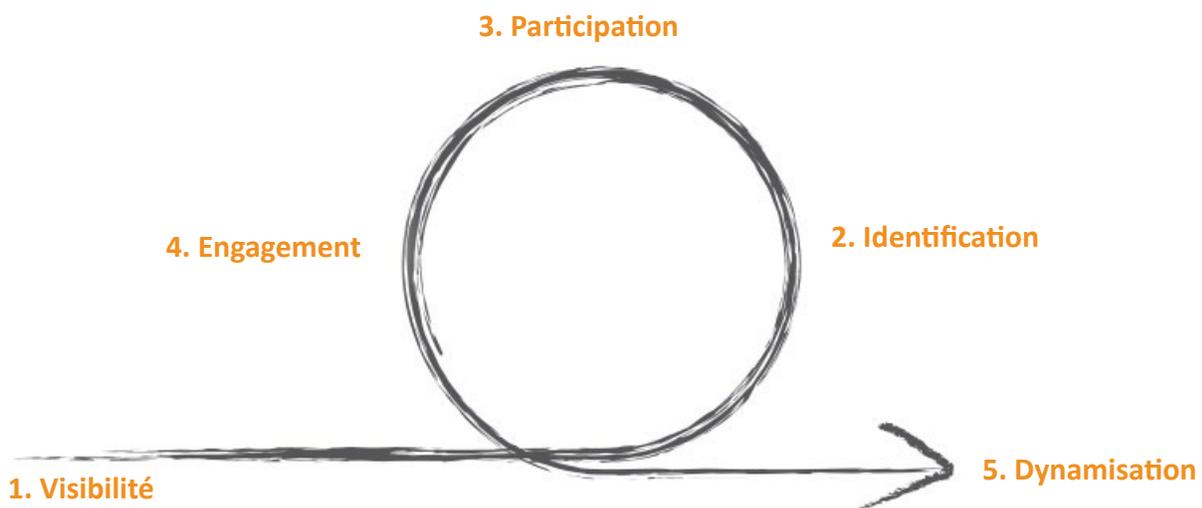
1. Représentation

DÉFIS

Il est évident que le plus grand défi que nous identifions comme frein non seulement au déploiement d'un imaginaire collectif montréalais inclusif mais surtout, par ricochet, à la participation sociale et culturelle de toutes les communautés au secteur artistique et culturel dans son ensemble, demeure la sous-représentation de la 'diversité' de la métropole dans le secteur artistique et culturel.

Il semble difficile de se sentir parties prenantes de la vie culturelle en tant que minorités racisées et personnes immigrantes lorsque les productions artistiques et culturelles ne comportent ni des voix ni des visages de personnes d'origines diverses. La participation à la vie

culturelle dépend en grande partie de la capacité des personnes à s'identifier à des contenus culturels et à des artistes professionnel-le-s qui leur ressemblent et/ou qui font écho à leurs réalités. Principalement par souci d'équité, il est devenu impératif de rompre avec la sous-représentation de la diversité ethnoculturelle qui caractérise spécifiquement la population montréalaise. Pour ce faire, nous croyons que 5 facteurs clés doivent être pris en compte dans tout changement opérationnel et développement stratégique de la Ville pour que s'opère le cercle de la représentation : visibilité - identification - participation - engagement - dynamisation.



La question de la représentation, souvent exprimée en termes de sous-représentation des artistes dits de la diversité, fait partie des défis à relever pour la Ville, garante d'une juste représentation de ses citoyen-ne-s dans l'art et les lieux culturels publics. À l'image du territoire, cette question doit systématiquement être adressée dans tous les quartiers de Montréal, mais aussi dans les édifices publics de la Ville ou dans l'art public. En ce sens, la Ville doit s'assurer de mettre en place les mesures nécessaires pour pallier les différents obstacles auxquels sont confrontés les artistes dits de la diversité :

- Perceptions encore souvent négatives du public envers les groupes minoritaires;
 - Conception monoculturelle et ethnocentriste répandue dans le secteur culturel (traditionnel versus contemporain) pouvant discriminer certaines pratiques artistiques;
 - Iniquité et déni historiques envers les pratiques « étrangères » ou minoritaires;
- Peu de ressources financières et/ou sociales chez les artistes professionnel-le-s dits de la diversité pour créer une présence médiatique et/ou un fort réseau de contacts.

Il importe de s'assurer de la présence d'une diversité de pratiques artistiques et d'artistes professionnel-le-s issu-e-s d'horizons variés au sein des productions culturelles, afin de refléter au mieux les différentes sensibilités et préoccupations qui existent au sein de la société montréalaise et des quartiers qui la composent. Cette représentation plus juste de la société dans le paysage culturel permettrait d'intégrer la diversité dans l'imaginaire culturel collectif, qui ne doit pas être figé, ni dans l'unique sonorité de la langue française, ni dans les références culturelles traditionnelles, ce qui constituerait un véritable socle et une réelle avancée pour un Montréal interculturel.

RECOMMANDATIONS

1

FIXER DES CIBLES

Fixer un seuil de représentativité et y associer des cibles chiffrées à atteindre afin de favoriser une représentation juste et équitable de la diversité ethnoculturelle, et ce à tous les paliers d'intervention de la Ville : programmation des Maisons de la culture et des bibliothèques, attribution de Prix, acquisition pour la collection d'oeuvres d'art, composition des comités d'évaluation, Conseil des arts de Montréal, la future Maison des régions, organismes et projets soutenus, etc.



Exemple de bonne pratique :

Channel 4, en Grande-Bretagne, s'est par exemple fixé des diversity targets pour diversifier ses employés. Cette charte est contraignante, et est directement liée aux salaires des dirigeants (primes et bonus).

Voir 360° Diversity Charter

2 VALORISER LES ARTISTES LOCAUX

Créer un programme de mise en valeur des artistes professionnel-le-s du quartier qui permettrait des opportunités de rencontres et de diffusion / ateliers - conférence. Ce programme pourrait donner lieu à une campagne publicitaire de type « Mes créateurs, mon quartier » en mobilisant les infrastructures de la Ville à cet effet (bibliothèques, maisons de la culture, espaces publicitaires STM, etc.).



Exemples de bonnes pratiques :

- Initiative de l'organisme Vivre St Michel en santé avec son exposition Traces et transmission. Voir ici
- Création d'un bottin avec les coordonnées des artistes du quartier et leurs disciplines à disposition sur le site de l'organisme Vivre St Michel en santé. Voir ici

3 SOUTENIR LES ÉTUDIANTS RACISÉ-E-S

Mettre sur pied des bourses d'études visant à soutenir plusieurs étudiant-e-s racisé-e-s dans leur parcours de professionnalisation artistique (écoles spécialisées, universités) afin de pallier la sous-représentation de ce profil dans les écoles d'arts de la région métropolitaine.



Exemple de bonne pratique :

Astral Media offre une bourse afin « d'encourager un étudiant francophone issu d'une minorité visible ou autochtone à poursuivre des études universitaires dans le domaine de la radiodiffusion ». Voir ici

2. Reconnaissance

DÉFIS

Tel que mentionné plus haut, le manque de reconnaissance du statut professionnel des artistes racisé-e-s ou issu-e-s de l'immigration est un enjeu de taille qui a des répercussions incontestables sur leur insertion dans le milieu culturel professionnel. De cette reconnaissance du milieu vient la possibilité de pénétrer le marché, celle de devenir visible, puis connu et reconnu à un autre niveau, celui du public.

En ce sens, la Ville doit s'assurer de mettre en place les mesures nécessaires pour pallier les

différents obstacles auxquels sont confrontés les artistes dits de la diversité :

- Non-reconnaissance des compétences et de l'expérience professionnelles provenant de l'étranger (non-reconnaissance des équivalences qui restreint l'accessibilité aux opportunités de travail);
- Manque de reconnaissance à l'égard des pratiques artistiques des minorités ethno-culturelles dans la programmation des institutions artistiques montréalaises.

RECOMMANDATIONS

4 ENCOURAGER L'ÉQUITÉ

Instaurer des mesures incitatives - notamment financières - afin d'encourager les organismes subventionnés par le Conseil des arts de Montréal (CAM) à être plus inclusifs vis-à-vis des artistes et des travailleurs culturels dits de la diversité. Encore une fois, ces incitatifs doivent être assujettis à des cibles précises à atteindre. La mise en place de ces incitatifs engendre notamment la nécessité d'augmenter le budget du CAM, déjà engagé vis-à-vis de la diversité, afin qu'il puisse répondre au financement des organismes artistiques qui souhaitent s'engager envers plus d'inclusion et d'équité.

Par exemple

- Encourager par le biais d'incitatifs des instances telles que le bureau des festivals afin qu'il y ait une meilleure répartition des artistes dits de la diversité au sein des programmations des grands festivals montréalais.
- Inciter à décrocher les artistes dits de la diversité des seuls événements spécifiquement dédiés aux « communautés culturelles », à « l'interculturel » ou à toute activité susceptible de folkloriser leur travail.

Exemple de bonne pratique :

Le Conseil des arts du Canada mettra en place, dans son nouveau modèle de financement, des incitatifs financiers invitant les organismes et les artistes à inclure davantage la diversité. La taille des subventions dépendra alors des efforts réalisés en matière d'inclusion de la diversité.

5 RECONNAÎTRE LE BAGAGE ARTISTIQUE

Mettre en place des mécanismes de reconnaissance des artistes professionnel-le-s qui permettent l'accumulation d'expériences reconnues.

Par exemple

- Revoir les critères des lieux de diffusion municipaux afin que ceux-ci soient reconnus comme professionnels (ex: bibliothèques) et favorisent la diffusion des artistes.
- Offrir un cachet aux artistes diffusé-e-s, et notamment aux artistes en arts visuels lorsqu'ils exposent dans des lieux publics comme les bibliothèques.
- Mettre sur pied au sein du CAM ou d'Accès culture une commission d'équivalences permettant de reconnaître les diplômes et l'expérience des artistes venu-e-s d'ailleurs.



Exemple de bonne pratique :

La validation des acquis et de l'expérience (VAE) dans le milieu culturel en France. Voir [ici](#)

6 RENDRE LES DEMANDES DE SUBVENTION INCLUSIVES

Adapter les modalités des demandes de subventions du Conseil des arts de Montréal aux réalités de certain-e-s artistes dits de la diversité (expériences antérieures non formalisées, maîtrise partielle de la langue, statut d'immigration, pratique artistique qui diffère de l'art conceptuel tel que valorisé au Québec, etc.).

7 FACILITER LA CRÉATION DE RÉSEAUX PROFESSIONNELS

Mettre en place, en partenariat avec le MCC et le MIDI, une initiative à l'image du « Passeport MTL culture », permettant à des artistes professionnel-le-s nouvellement arrivé-e-s ou ne possédant pas de réseaux dans le milieu montréalais d'avoir accès à un large éventail d'activités culturelles et à des déplacements en transport en commun à tarif réduit. Comprendre son nouveau secteur professionnel passe par sa découverte. Or, les tarifs pratiqués par certains diffuseurs ne permettent pas l'accessibilité aux artistes nouvellement arrivé-e-s, ceux-ci ayant une priorité de subsistance avant de pouvoir investir financièrement dans le redéploiement de leur carrière artistique professionnelle.

8 SOUTENIR LES INITIATIVES

Offrir un soutien financier, par le biais du CAM, aux organismes et diffuseurs culturels qui souhaitent développer des initiatives innovantes dédiées aux artistes professionnel-le-s dits de la diversité (ex: programme de mentorat, rencontre avec l'équipe du lieu de diffusion, rencontre et discussion avec des artistes de la programmation, billets offerts ou à tarifs préférentiels, etc.).

Exemple de bonne pratique :

Le concours Passeport du théâtre Espace Libre en partenariat avec DAM, donnant accès à trois spectacles gratuits et offrant des rencontres privilégiées avec des professionnel-le-s du milieu. Voir ici

3. Gouvernance

DÉFIS

Les défis (que la Ville doit nommer dans sa politique) sont si grands pour garantir une réelle inclusion, équité et représentativité que la Ville ne peut pas raisonnablement s'appuyer (presque) seulement sur les organismes qui oeuvrent dans ces domaines. Elle doit fixer les règles du jeu, endosser une pleine responsabilité et transmettre authentiquement cette valeur fondamentale à l'ensemble du réseau qu'elle soutient financièrement afin d'amener des changements structurants dans le milieu artistique et culturel montréalais.

Dans la volonté d'aller vers un paysage artistique et culturel à l'image de la population montréalaise, il est primordial de s'assurer que les lieux de prises de décision dans les arts et la culture – postes de direction, comités, jurys de sélection, conseils d'administration, etc. – soient, eux aussi en amont, représentatifs de la diversité montréalaise. Ces positions sont déterminantes puisqu'elles orientent de façon significative l'offre culturelle et les artistes qui auront la chance d'être diffusé-e-s et/ou financé-e-s.

Certaines configurations actuelles réduisent les chances d'ouverture à des influences et des pratiques diverses : par exemple, le fait que la programmation de chacune des 24 maisons de la culture montréalaises ne dépende que d'un-e seul-e agent-e culturel-le, ou encore le fait que de nombreux comités de sélection pour les demandes de subvention soient majoritairement, voire uniquement, composés de Québécois-es d'origine canadienne-française. Nous croyons que plus les instances de décisions seront diversifiées dans la constitution de leur personnel ou des comités, plus les productions artistiques et culturelles le seront également.

Sur le plan symbolique, cet effort d'inclusion dans les instances décisionnelles est une marque de reconnaissance importante qui donne du crédit et une tribune à des voix que l'on entend peu. Il est aussi, de façon plus concrète, un levier inestimable pour une plus grande participation de toutes et tous à la vitalité du milieu culturel (autant en termes d'offre que de demande culturelles).

La Ville doit ainsi s'assurer de mettre en place les mesures nécessaires pour pallier les différents obstacles à une gouvernance inclusive :

- Manque d'études englobantes permettant de dresser un état des lieux fidèle de la représentation de la diversité ethnoculturelle dans les arts et la culture à Montréal;
- Composition homogène des équipes de travail et des conseils d'administration;
- Composition homogène des évaluateurs, ainsi que des membres des comités de sélection et de programmation;
- Biais inconscients largement répandus chez tous les êtres humains (associations négatives vis-à-vis de certains groupes sociaux) qui ont un impact sur les pratiques, les prises de décisions et sur la structure des organisations, par exemple.

RECOMMANDATIONS

9 S'ENGAGER

Dans la future politique, prendre acte des obstacles systémiques auxquels sont confrontés, dans le milieu des arts et de la culture, les individus dits de la diversité - artistes ou non - et s'engager à y répondre concrètement.



Exemple de bonne pratique :

La Ville de Laval, dans son mémoire déposé dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du Québec en 2016, a ajouté une partie (page 8) exclusivement destinée aux artistes dits de la diversité culturelle et aux difficultés qu'ils rencontrent. Voir ici

10 QUANTIFIER ET QUALIFIER

Mener une étude afin de mettre en lumière la sous-représentation des personnes racisées et immigrantes au sein des institutions culturelles et municipales.



Exemple de bonne pratique :

En Angleterre, le Cultural Leadership Program et le Arts Council England ont mené une percutante étude sur le leadership des BAME (Black, Asian and minority ethnic) dans les milieux créatif et culturel. Voir ici

11 FORMER ET ACCOMPAGNER

Par l'octroi d'un soutien financier, favoriser la formation et l'accompagnement des travailleuses et travailleurs culturels, incluant le personnel municipal, sur les enjeux liés aux barrières systémiques, aux différents obstacles ainsi qu'aux biais implicites qui empêchent la reconnaissance des artistes dits de la diversité et qui freinent leur inclusion.



Exemple de bonne pratique :

Des organismes culturels, tels que Les Célébrations du 375e de Montréal, le Regroupement du Conte au Québec et la Salle Pauline-Julien, ont eu recours au programme d'accompagnement et de formation La Cellule iDAM (inclusion de la diversité artistique à Montréal). Voir ici

12 IMPLIQUER LES CITOYEN-NE-S

Mettre en place des comités citoyens consultatifs diversifiés, composés de leaders auprès des communautés, d'artistes et de résident-e-s du quartier, pour participer à la mise sur pied des programmations dans le réseau Accès culture. Cette pratique permettrait d'élargir l'identification, la représentation et la participation des citoyen-ne-s du quartier.

Exemple de bonne pratique :

La Ville d'Ottawa compte sur un Comité consultatif sur les arts, la culture, le patrimoine et les loisirs dont « la composition doit tenir compte de la population diversifiée de la Ville ». Voir ici

13 FAVORISER LE TRAVAIL DE TERRAIN

Assurer un financement pour que des agent-e-s de liaison établissent des liens de confiance sur le terrain avec des communautés ou des individus éloignés de l'offre culturelle et du numérique comme source d'information. Ces agents de liaison pourraient être attachés aux Maisons de la culture et être recrutés dans le quartier de ladite Maison de la culture.

Exemple de bonne pratique :

Les Bibliothèques de Montréal ont mis en place en 2009 le programme Agent de liaison afin de rejoindre les non-usagers des bibliothèques, et notamment les nouveaux arrivants.